

Fiche technique

Assurance frais médicaux

Frais couverts	Veillez consulter le tableau ci-dessous.
Maximum	10 000 \$ à vie.
Options	<ul style="list-style-type: none">• Accident• Accident et maladie
Franchise	50 \$ par année de contrat en cas de maladie.
Limite d'âge d'établissement	Disponible pour les personnes âgées de 15 jours à 75 ans inclusivement. Âge atteint.
Durée du contrat	Renouvellement automatique jusqu'à 80 ans.
Prime	Non garantie.
Exclusions et restrictions	Veillez consulter le contrat pour le détail complet.

Description des frais couverts	Indemnités	Maximums
Transport en ambulance <ul style="list-style-type: none">• Transport en ambulance jusqu'à l'hôpital le plus près	Illimité	
Hospitalisation <ul style="list-style-type: none">• Hospitalisation en chambre semi-privée• Stationnement à l'hôpital	100 % Jusqu'à 25 \$/jour d'hospitalisation	
Maison de convalescence <ul style="list-style-type: none">• Maison de convalescence	Jusqu'à 100 \$/jour	60 jours par année de contrat



Description des frais couverts (suite)	Indemnités	Maximums
Professionnels de la santé <ul style="list-style-type: none"> • Selon la liste des professionnels de la santé admis sur le contrat 	Jusqu'à un maximum de 40 \$ par traitement	15 traitements par année de contrat
Infirmier(ère) <ul style="list-style-type: none"> • Infirmier(ère) ou infirmier(ère) auxiliaire 	Illimité	
Aide à domicile <ul style="list-style-type: none"> • Fournisseur de services d'aide à domicile 	Jusqu'à un maximum de 60 \$/jour	30 jours par année de contrat
Diagnostiques et frais de laboratoire <ul style="list-style-type: none"> • Services diagnostic et frais de laboratoire • Radiographies d'un chiropraticien 	Jusqu'à un maximum de 1 000 \$ Jusqu'à un maximum de 40 \$	Par année de contrat Par année de contrat
Prothèses initiales <ul style="list-style-type: none"> • Appareil auditif • Prothèse pour les yeux et des membres artificiels • Prothèse capillaire • Prothèse mammaire 	Jusqu'à un maximum de 500 \$ Illimité Jusqu'à un maximum de 250 \$ Jusqu'à un maximum de 200 \$	1 par oreille 1 par membre 1 par cancer 1 par sein
Orthèses et prothèses orthopédiques <ul style="list-style-type: none"> • Souliers orthopédiques 	Jusqu'à un maximum de 200 \$	Par année de contrat
Fournitures médicales <ul style="list-style-type: none"> • Bas de soutien • Plâtres, écharpes et bandes herniaires, supports pour les bras, les hanches, les jambes et les côtes, corsets • Achat de béquilles, d'une canne, d'une marchette, d'un fauteuil roulant manuel, d'un lit d'hôpital manuel • Articles pour stomie 	Jusqu'à un maximum de 50 \$ Jusqu'à un maximum de 1 000 \$ Illimité Illimité	Par année de contrat Par année de contrat
À la suite d'un accident seulement <ul style="list-style-type: none"> • Soins dentaires • Frais médicaux hors Canada 	500 \$ par dent Jusqu'à 10 000 \$	À vie pour la durée du contrat

